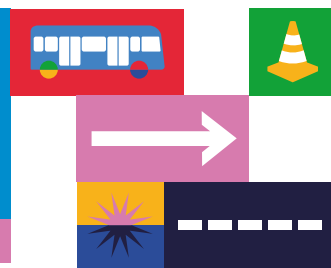


RUES MONSEIGNEUR TROUILLET, SAINT-MICHEL ET DE LA SOURCE



Madame, Monsieur,

La Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy ont engagé, depuis 5 ans, d'importantes transformations pour répondre aux enjeux de transition écologique et d'attractivité, avec la volonté de développer des solutions de mobilités adaptées aux besoins et aux usages d'une ville plus agréable à vivre.

La piétonnisation du cœur de ville de Nancy, dont les aménagements et la végétalisation sur le secteur de la place Vaudémont viennent de s'achever, s'inscrit pleinement dans cet objectif d'amélioration du cadre de vie.

Afin de prolonger la continuité de l'aire piétonne en Ville-Vieille, la Ville de Nancy vous informe de la reconduction du dispositif de fermeture ponctuelle à la circulation des véhicules — hors ayants droit et services de secours — les vendredis soir et les week-ends, à compter du 24 avril 2026, dans les rues Monseigneur Trouillet, Saint-Michel et de la Source.

Avec cette évolution du quartier Saint-Epvre, chacun pourra profiter pleinement des beaux jours : flâner, s'installer en terrasse, redécouvrir les rues et apprécier le charme et le patrimoine de la Ville-Vieille.

**Tous les week-ends du vendredi 24 avril au dimanche 11 octobre 2026
(du vendredi à 19h au dimanche à 23h).**

Mesures d'apaisement de la circulation :

- ➡ La rue Monseigneur Trouillet sera fermée à la circulation des véhicules de la place Saint-Epvre à la rue Saint-Michel.
- ➡ La rue Saint-Michel sera fermée à la circulation des véhicules de la rue Monseigneur Trouillet à la rue Jacquard.
- ➡ La rue de la Source sera interdite à la circulation sauf riverains de la rue du Cheval Blanc à la rue Saint-Michel.

Accès des riverains :

- ➡ L'accès des riverains de la place de l'Arsenal sera maintenu par la Grande rue et la rue des États.
- ➡ L'accès des riverains de la rue Jacquard, de la rue Saint-Michel et de la rue du Duc Raoul sera maintenu la rue de la Source

Les piétons et les vélos pourront continuer à circuler dans ce secteur.

PLAN DÉTAILLÉ AU VERSO



